



CAP ESTHETIQUE / COSMETIQUE – PARFUMERIE



OBJECTIFS

Former des professionnels qualifiés, spécialistes des techniques de soins esthétiques et de maquillage, du conseil et de la vente des produits cosmétiques, de parfumerie et des prestations esthétiques. Leurs activités consistent à réaliser des soins esthétiques du visage au décolleté, des mains, et des pieds, des maquillages du visage et des ongles, des épilations.

PUBLIC CONCERNE

- Personnes ayant déjà un diplôme quel qu'il soit (dispensées des matières générales)

CONDITIONS D'ADMISSION

- Dossier de candidature
- Relevés de notes
- Entretien individuel

PROGRAMME

Enseignement Professionnel

- **Biologie** : étude du corps humain, la cellule, les tissus, anatomie du squelette, des muscles
- **Cosmétologie** : réglementation relative aux produits cosmétiques et d'hygiène corporelle, **Technologie des appareils et des instruments** : courants et ondes utilisés en soins esthétiques, appareils et instruments utilisés dans les soins esthétiques.
- **Techniques esthétiques** : poste de travail, techniques de soins visage, d'épilation, bronzage, techniques de teintures de cils et de sourcils, techniques de maquillage, de soins esthétiques des mains et des pieds.
- **Vente de produits et de prestations de services** : présentations des produits, prestations de services, techniques de vente.
- **Connaissance du milieu professionnel** : connaissance de l'entreprise : formes juridiques et commerciales, régimes d'imposition, démarches administratives, outils de gestion
- **Arts appliqués** : culture artistique : moyens d'expression et de communication.
- **Prévention, santé, environnement** : santé et équilibre de vie, alimentation et santé

Enseignement Général

- **Français**
- **Histoire – géographie**
- **Education civique, juridique et sociale** : les droits de l'homme, la citoyenneté, la nationalité
- **Mathématiques** : calcul numérique et mental, repérage dans un tableau, dans un plan
-

CAP ESTHETIQUE / COSMETIQUE – PARFUMERIE

➤ Sciences :

- ☑ **Sécurité** : prévention des risques chimiques et électriques.
- ☑ **Chimie** : structure et propriété de la matière, oxyréduction, acidité, basicité, PH.
- ☑ **Mécanique** : équilibre d'un solide soumis à 2 forces.
- ☑ **Electricité** : courant continu et alternatif, puissance et énergie.
- ☑ **Thermique** : propagation de la chaleur et isolation thermique.

➤ Education Physiques et sportive

- **Langue vivante** : cet enseignement a pour objectif la compréhension de la langue écrite et parlée, il repose sur l'étude de la grammaire, du vocabulaire et de la prononciation à travers le travail sur des documents de nature variée.

CALENDRIER

- Début de la formation : septembre 2016
- Fin de la formation : mai 2017
- Examen : juin 2017

PERIODE LA FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

La scolarité comporte obligatoirement des périodes de formation en milieu professionnel d'une durée totale de 12 semaines minimum. Elles permettent à l'élève de travailler en situation réelle, de s'insérer dans une équipe et d'appréhender la réalité de l'entreprise.

REGLEMENT D'EXAMEN

EPREUVES	FORME	DUREE	COEF
DOMAINE PROFESSIONNEL			
E1. Techniques Esthétiques			
EP.1. Techniques Esthétiques	Pratique et Ecrite	4 heures 30	8
EP 2. Vente de produits et de prestations de service	Orale	30 mn maxi	3
EP3. Sciences et arts appliqués à la profession	Ecrite	3 heures	4
DOMAINES GENERAUX			
EG1. Français (sur 10 points)	Ecrite	2 heures	3
Histoire – géographie (sur 10 points)	Orale	15 mn	
EG2. Mathématiques et sciences			2
Mathématiques	Ecrite	1 heure	1
Sciences (physique – chimie)	Ecrite	1 heure	1
EG3. Education Physique et Sportive			
EF1. Epreuve facultative (1) langue vivante	Orale	20 mn	

Seuls les points au dessus de 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne en vue de l'obtention du diplôme

APRES LES ETUDES

Le titulaire du CAP Esthétique – Cosmétique peut exercer son métier dans les instituts de beauté, les entreprises de production et de distribution de produits de beauté et parfumerie, les salons de coiffure, les établissements de soins, de cure, etc. Après 2 années d'exercice professionnel, il peut préparer un BP Esthétique qui outre un perfectionnement en techniques de soins esthétiques et soins du corps, lui permet de se former à la gestion d'un institut.

Pour compléter sa formation, il pourra aussi choisir le BAC Pro Esthétique / Cosmétique – Parfumerie qui lui permettra de pratiquer les soins du corps et de se former à la gestion d'entreprise tout en renforçant son niveau de culture général.

Enfin le BTS Esthétique –cosmétique, formation supérieure en 2 ans donnera à son titulaire la possibilité de travailler dans les industries et les commerces de produits cosmétiques et de parfumerie. Avec quelques années d'expérience professionnelle, il permet également de devenir formatrice dans les écoles d'esthétiques.